

Cartes de crédit : statistiques et données

Fiche-info

EN BREF

- Les cartes de crédit fournissent du crédit exempt d'intérêt, de la date d'achat jusqu'à la fin de la période de facturation.
- 58 % des Canadiens paient la totalité du solde de leur carte de crédit chaque mois¹. Pour ces personnes, le taux d'intérêt est égal à zéro.
- Pour ceux qui choisissent de conserver un solde :
 - les cartes de crédit offrent un accès à du crédit non garanti (aucune garantie n'est requise en contrepartie);
 - le marché compte un grand nombre de cartes à faible taux d'intérêt, dont plus de 30 portent un taux d'intérêt inférieur à 13 %.

Les faits

Les cartes de crédit offrent de précieux avantages, tant aux consommateurs qu'aux détaillants. Au Canada, la majorité des consommateurs les utilisent comme un moyen de paiement plutôt que comme un prêt.

Avantages des cartes de crédit

Pour les consommateurs

Une carte de crédit est un outil de paiement pratique et souple, accepté dans plus de 200 pays et des millions de commerces dans le monde. Les consommateurs profitent, entre autres, des facteurs suivants :

- accès à du crédit non garanti (aucune garantie n'est requise relativement au montant imputé);
- paiement exempt d'intérêt entre la date d'achat et la fin de la période de facturation;
- paiement instantané des achats, permettant d'obtenir sans tarder des biens et des services;
- garantie des achats si l'article est endommagé, volé ou non livré dans un intervalle de 90 jours;
- accès en tout temps;
- protection contre la fraude (responsabilité zéro pour le consommateur en cas de fraude);



- autres récompenses et avantages, comme des milles aériens, de l'assurance-auto, de l'assurance multirisque et des programmes de garantie prolongée.

Pour les détaillants

Les détaillants ne sont pas tenus d'accepter les cartes de crédit, mais de plus en plus le font. Les détaillants qui choisissent d'accepter les cartes de crédit en tirent des avantages immenses, notamment :

- élargissement de la base de clients étant donné que les cartes de crédit sont la méthode de paiement préférée de nombreux consommateurs;
- paiement rapide et garanti qui réduit les files d'attente aux caisses; si chaque transaction à un point de vente dure 30 secondes additionnelles, il en coûtera aux commerçants 27 millions d'heures de travail supplémentaires par année;
- possibilité d'accepter les paiements à crédit sans se soucier de la solvabilité de leurs clients, de l'insuffisance de fonds ou des retards de versement;
- réduction des coûts et du temps de manipulation de l'argent liquide, y compris balance de la caisse en fin de journée, véhicules blindés, risque plus élevé de vols et de larcins, et erreurs de la part des caissiers;
- élargissement des marchés : capacité de vendre à des consommateurs partout au Canada et de par le monde, dans la monnaie de choix du détaillant;
- offre de méthodes de paiement novatrices, mises sur le marché par les banques, qui facilitent les opérations tant pour les consommateurs que pour les détaillants eux-mêmes, comme les cartes sans contact, les paiements en ligne et les paiements mobiles.

Concurrence et choix

Pour payer leurs achats, les consommateurs peuvent recourir à divers moyens : espèces, chèques, cartes de débit, cartes de crédit ou services de paiement électronique, comme PayPal et Interac en ligne. En fait, 95 % des adultes au Canada sont titulaires d'une carte de crédit². Ce moyen de paiement est de loin le plus utilisé dans les transactions commerciales en ligne.



Nous encourageons les consommateurs à en apprendre davantage sur les options offertes et à choisir la carte de crédit qui répond le mieux à leurs besoins. Tout comme pour n'importe quel article ou service qu'il se procure, le client peut décider quel produit de crédit lui convient.

Les banques offrent aux consommateurs une grande variété de cartes de crédit. Les clients peuvent choisir parmi des cartes classiques sans frais annuels, des cartes privilèges qui offrent une variété de récompenses et de caractéristiques ainsi que des cartes à faible taux, lorsque le taux d'intérêt est un facteur important dans le choix d'une carte.

- Des centaines d'institutions au Canada, y compris les banques, les coopératives de crédit, les sociétés de fiducie, les sociétés de financement et les détaillants, offrent des cartes de crédit.
- On compte 74,3 millions de cartes Visa et MasterCard en circulation au Canada³.
- On retrouve sur le marché de nombreuses cartes à faible taux, dont plus de 30 portent un taux d'intérêt inférieur à 13 %.
- Les Canadiens apprécient les points de récompense, qu'un grand nombre de consommateurs utilisent afin de se payer des vacances, de les échanger en épicerie ou de faire un don à un organisme de bienfaisance.
- Les études ont montré que près des trois quarts des Canadiens (72 %) détiennent au moins une carte de crédit associée à un programme de récompense et que, pour 82 %, les récompenses sont une priorité qui joue dans le choix d'une carte de crédit⁴.

Pour un emprunt à plus long terme, un prêt à terme ou une marge de crédit peut être un meilleur choix.

Les consommateurs devraient visiter le site Web de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC), à l'adresse www.acfc.gc.ca, pour obtenir une liste exhaustive de cartes et de caractéristiques, et utiliser l'outil de comparaison des cartes de crédit pour sélectionner la carte qui répond le mieux à leurs besoins.

Une solide réglementation⁵

Les consommateurs qui détiennent une carte de crédit émise par une banque sont protégés par le règlement d'application de la *Loi sur les banques*. Ce règlement exige :

- la déclaration du taux d'intérêt au moment de la sollicitation ou de la demande, et sur chaque relevé mensuel;

- des relevés énumérant les transactions et le montant payable avant ou à la date d'échéance pour profiter du délai de grâce;
- des règles relatives à la publicité;
- la déclaration des paiements du mois précédent et des achats du mois courant, les avances, ainsi que les frais d'intérêt et les frais autres que d'intérêt;
- de l'information en langage clair pour les clients;
- des limites à la responsabilité du consommateur en cas de fraude.

Tarification des cartes de crédit

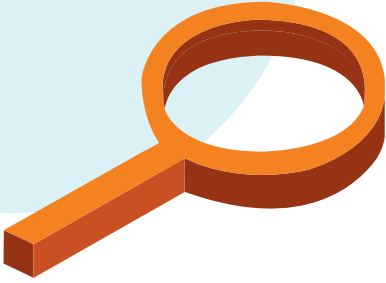
Certains facteurs influent sur les frais et les taux d'intérêt des cartes de crédit.

- Une période exempte d'intérêt entre l'achat et le paiement, selon la carte, dans la mesure où la totalité du solde est payée à la date d'échéance.
- Un accès à du crédit non garanti, où aucune garantie n'est requise, ce qui augmente le risque pour l'émetteur de la carte de crédit.
- Les importants coûts d'exploitation du système des cartes de crédit, y compris le traitement d'un large volume de transactions, une technologie qui est constamment mise à jour pour soutenir les transactions, la préparation et l'envoi de relevés, le recouvrement des paiements et les coûts liés à la fourniture de programmes de récompense à valeur ajoutée.
- Les coûts liés à la lutte contre la fraude et au remboursement des clients. Lorsqu'une fraude survient, les clients ont une responsabilité zéro. En 2017, les institutions financières ont remboursé près de 800 millions de dollars à leurs clients canadiens détenteurs d'une carte de crédit, pour les pertes subies par ces clients à la suite d'activités criminelles.

La plupart des Canadiens remboursent la totalité du solde chaque mois

- Une enquête menée en 2016 par Abacus Data a révélé que plus de 58 % des Canadiens remboursent la totalité du solde de leur carte de crédit chaque mois.





- Parmi ceux qui n'acquittent pas le solde en entier, 15 % déclarent rembourser la totalité du solde la plupart du temps, et 47 % affirment verser une somme bien supérieure au minimum requis⁶.
- Les banques travaillent avec les clients qui sont préoccupés par leur dette et les aident à prendre le contrôle de leurs finances ou à choisir les produits de crédit qui répondent le mieux à leurs besoins. Les banques soutiennent aussi les services de conseillers en crédit sans but lucratif.

1 Abacus Data pour l'Association des banquiers canadiens, décembre 2016

2 Abacus Data, décembre 2016

3 *Statistiques sur les cartes de crédit - ABC*, octobre 2017

4 Sondage de la TD sur la maximisation des programmes de récompenses, effectué par Environics Research Group pour le compte de Groupe Banque TD, avril 2016

5 Remarque – Ces mesures de protection ne s'appliquent qu'aux institutions financières sous réglementation fédérale (et non aux autres émetteurs de cartes).

6 Abacus Data, décembre 2016

L'Association des banquiers canadiens est la voix de plus de 60 banques canadiennes et étrangères qui contribuent à l'essor et à la prospérité économiques du pays. L'ABC préconise l'adoption de politiques publiques favorisant le maintien d'un système bancaire solide et dynamique, capable d'aider les Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers.

Association des banquiers canadiens www.cba.ca